

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0032208

AMPL

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 126.3.6 Société : RAM 21250

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABDOLIN ISSAM

Date de naissance : 27/08/1987

Adresse : Jmane californie IMM Yousra 11 E.T.G. apt. 11

Ain Chok Casablanca

Tél. : +212 661220812 Total des frais engagés : 3850,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04 AOUT 2020

Nom et prénom du malade : ABDOLIN ISSAM Age : 33ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Vice de greffe fraction

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 24/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AOU 2020	CSOPH		250,00 db	1 VILLE MAISON Oncologie 80 Qods, 3ème Etage, Mandatou Chack, Casablanca +212 66 47 18 7

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
VICUEN OPTICIENS Clinique Optique, N° 784 Mandelieu 05 22 52 10 04	Optométriste 11/09/2020					3600 HT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
O.D.F. PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram shows the human mandible (lower jawbone) in an upright position. The teeth are numbered from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom is oriented vertically. A horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right is oriented horizontally. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left (D side) and the third molar on the right (G side). The numbers 1 through 8 are placed above the upper teeth and below the lower teeth, corresponding to their respective positions in the arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr WAFI MIRIAM

Ophthalmologue



Spécialité Medico-Chirurgicale

(Université Hassan II - Casablanca)

Diplôme de Chirurgie Refractive

et Phacoémulsification (Toulouse)

Diplôme de Strabologie Oculomotricité (Nantes)

Diplôme de Contactologie / lentilles de Contact (Bordeaux) دبلوم تصحيح النظر بالعدسات اللاصقة (بوردو)

Capacité de Médecine Aérospatiale (Paris V)

Diplôme d'OCT/Ophthalmologie (Bordeaux)

Agrément Permis de Conduire

الدكتورة وافي مريم

أخصائية أمراض وجراحة العين

دكتورة الطب والتخصص

(جامعة الحسن الثاني - الدار البيضاء)

دبلوم تصحيح النظر بالليزر

و جراحة الملاحة (تولوز)

دبلوم علاج وجراحة الحول (نانت)

دبلوم طب الطيران (باريسV)

فحص الشبكية بالموجات الضوئية OCT (بوردو)

الفحص الطبي / رخصة السياقة

ORDONNANCE

04 AUGUST 2020

Casablanca, le

Abdoune Issam

LUNETTES POUR VISION DE LOIN :

OD :

-0,25 (-0,50 à 110°)

OG :

-0,25 (-0,50 à 65°)

Verres organiques

Traitement anti-

2 ème Monture solaire avec correction optique

Imm 858, Lot 158, Bd el Qods, 3^{ème} étage (face pâtisserie Grain de blé), Mandarona - Casablanca

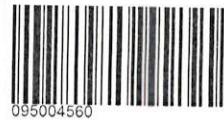
عمارة 858، تجزئة 158، شارع القدس، الطابق الثالث (أمام مخبزة كران دوبللي) ، منظرونا، البيضاء

Tel : 05 22 50 65 65 - Gsm : 06 63 47 18 70 - E-mail : wafiph@gmail.com

Cabinet d'ophtalmologie Dr wafi miriam



Visuel Opticiens



Casablanca Le 11/09/2020

FACTURE N°628

Nom:ABDOUN

Prénom:ISSAM

Quantité	Désignation	Prix U	Prix Total
1	Monture	2000.00	2000.00
2	Verres organiques antireflets	800.00	1600.00

Prix HT	3000.00
TVA	600.00
Prix total	3600.00

Cette facture est arrêtée à la somme trois mille six cent dirhams.

Visuel OPTICIENS
Opticien Optométriste
Boulevard el Qods N° 784 MANDARONA
Casablanca Tél. : 05 22 52 10 04

Boulevard el Qods N° 784 –MANDARONA –AIN CHOCK – CASABLANCA TEL /FAX 05.22.52.10.04

RC 201363 PATENTE .34091262 IF .2264385 CASS.8132540 ICE 000229849000040